

Besoins supplémentaires de locaux pour la C.A.G.B.

Rapporteur : M. Le Président

La montée en charge de la Communauté d'Agglomération, parallèlement à la création de la nouvelle Agence d'Urbanisme, et le développement du SYBERT, nécessite de disposer à court terme de locaux supplémentaires.

Aujourd'hui, ces locaux représentent 530 m², au 2^{ème} étage, complétés par 138 m² en location au 1^{er} étage.

Après contact avec les occupants de l'immeuble de la City, il se dégagerait une opportunité intéressante à court terme en proximité immédiate des locaux actuels.

Il s'agirait de 600 m² d'un seul tenant, disponible dès l'été 2001, avec 12 places de parking.

Compte tenu de la rareté d'une telle offre en proximité immédiate de la City, il est proposé au Conseil de prendre une option dès maintenant sur ces 600 m².

L'acquisition ne se ferait qu'après estimation des domaines, et après étude plus précise de l'adéquation entre les besoins en bureau et en salle de réunion pour nos trois structures.

Dans l'intervalle, cette opportunité sera étudiée avec précisions, et la validation ne pourra se faire en tout état de cause avant le mois de mai.

En particulier, le choix entre une option de location ou de vente devra être examiné.

Le propriétaire sera informé de cette réserve quant aux délais de réflexion nécessaires.

Le dossier d'acquisition serait alors soumis au Conseil de Communauté lors du budget supplémentaire au mois de mai ou juin 2001.

Le coût d'acquisition serait de l'ordre de 6,6 MF.

Le coût de location s'élèverait à 656 KF par an.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide de prendre une option sur ces locaux, et autorise le Président à engager les démarches préalables à une location ou acquisition, après étude par les services.

Pour extrait conforme,

Le Président